CENTRE DE RESSOURCES ECONOMIE CIRCULAIRE ET DECHETS

Optimisation du service de collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) avec des bacs identifiés

Smirgeomes

Auteur :

11 Rue Henri Maubert

72120 Saint-Calais

Voir le site internet

Vincent Veron

vincent.veron@smirgeomes.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Le SMIRGEOMES a confié la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) à des prestataires de service.
A l'occasion du renouvellement de leurs contrats, une remise en cause globale est envisagée afin d'améliorer le service proposé aux usagers et rationaliser celui-ci (jours de collecte et circuits plus homogènes...).
La réflexion du SMIRGEOMES concerne également la responsabilisation des usagers sur leur production de déchets afin de favoriser la prévention et la valorisation des déchets.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

D'un point de vue quantitatif, il s'agit :
- de réduire le kilométrage et le temps de collecte,
- de réduire le tonnages des déchets collectés,
- d'augmenter le tonnage des déchets valorisés.

D'un point de vue qualitatif, il s'agit :
- d'arriver à la conteneurisation des collectes afin de répondre aux exigences CNAM R388,
- de mettre en œuvre une gestion informatisée des collectes afin de mieux répondre aux attentes des usagers et de leur proposer une facturation adaptée,
- d'améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité.

Résultats quantitatifs

- **Une forte diminution du tonnage d'OMR :** - 12 % entre 2004 et 2005,
- **Une forte croissance du tonnage des collectes sélectives** (en particulier pour les emballages légers).

Résultats qualitatifs

-

MISE EN OEUVRE

Planning

Période : 2004-2005

1 - Mise en œuvre des nouvelles tournées, en partenariat avec le prestataire :

- changement des jours et des circuits de collecte,
- ajustement des nouveaux circuits en fonction des constats de terrain.

2 - Lancement de l'opération de conteneurisation des collectes OMR (bacs identifiés).
3 - Recueil des données de suivi de collecte (nombre de levées de bacs par an et par foyer).
4 - Définition d'une tarification en concertation avec les communautés de communes.
5 - Mise en œuvre de la tarification en fonction du volume et du nombre de levées de bacs.

Pendant tout le déroulement de l'action, une communication adaptée est prévue auprès des usagers.

Moyens humains

-

Moyens financiers

Investissement total prévu : 1 490 800 € financés par le SMIRGEOMES à 100%

Moyens techniques

Bacs identifiés

Partenaires mobilisés

- Eco-Emballages,
- Pays du Perche Sarthois,
- Conseil Régional des Pays de la Loire,
- Prestataire de collecte (COVED)
- Prestataires bacs (SULO)
- Les Communautés de communes

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Oui

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

-

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | COLLECTE DES DECHETS | CONTENEUR | REDEVANCE | COÛT | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Marc JANIN
marc.janin@ademe.fr
Direction régionale Outre Mer